

■ **ARTINJAN PRESTIGE PARQUET (SWITZERLAND)**

SA, à Baulmes, Grand-Rue 48, c/o Association FC Baulmes, CH-550-1048368-8. Nouvelle société anonyme. Statuts: 29 septembre 2006. But: commerce en gros de bois et de produits dérivés, notamment pour les revêtements de sol, sur tout le territoire suisse. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions au porteur de CHF 1'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 19 septembre 2006: deux mille mètres carrés de parquet pour CHF 108'500; en contrepartie, il est remis 100 actions au porteur de CHF 1'000, le solde de CHF 8'500 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Vasic Goran, de France, à Rueil Malmaison (France), président, Viquerat Jean-Michel, de Combremont-le-Grand, à Bavois, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux, et Salvi Fabiano, d'Italie, à Onnens (VD), vice-président, avec signature individuelle. Réviseur: Corporate & Tax Advisors SA, succursale de Lausanne, à Lausanne.

Journal no 10959 du 04.10.2006

(03584878 / CH-550.1.048.368-8)